

Polémique autour des nouveaux programmes

Alors qu'ils entreront en application à l'école primaire et au collège dès septembre, le « réajustement » des textes hérités du mandat précédent mécontentent « pédagogistes » comme « conservateurs ».

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

ÉDUCATION Défenseur du bon sens et du pragmatisme, le ministre Blanquer affirmait ne pas vouloir tomber dans les querelles idéologiques traditionnelles. Un peu plus d'un an après son arrivée Rue de Grenelle, il ne fait pourtant pas exception à la règle. Son projet de « réajustement » des programmes scolaires de Najat Vallaud-Belkacem a été boycotté jeudi par le camp « pédagogue », lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE). De la FCPE au SE-Unsa en passant par la FSU, les quatre cinquièmes de l'instance consultative, qui réunit la communauté éducative, ont quitté la réunion. À l'ordre du jour : le calendrier scolaire, largement critiqué, mais aussi et surtout les programmes scolaires de l'école primaire et du collège, qu'il s'agisse des mathématiques, du français, de l'éducation morale et civique ou encore du chant choral. Les nouveaux textes, qui entreront en application dès septembre prochain en maths et en français, ont reçu cinq votes favorables et cinq abstentions.

« C'est le "prêt à enseigner" »

Suppression du prédicat - ce concept grammatical non identifié, hérité du quinquennat Hollande -, retour à la « leçon » de grammaire, apprentissage des quatre opérations mathématiques dès le CP mais aussi du premier couplet de *La Marseillaise*... Sans procéder à une réécriture complète des programmes rédigés en 2015, le ministre de l'Éducation, à travers la feuille de route fixée au Conseil supérieur des programmes, voulait marquer la rupture. Mais ces signaux idéologiques, s'ils font mouche auprès de l'opinion et des familles, ne parviennent pas à convaincre les représentants enseignants, qu'ils soient du camp « pédago » ou du camp « conservateur ». Dans les rangs de ces derniers, on regrette que le ministre ne soit pas allé plus loin dans son entreprise de détricotage des réformes du mandat précédent.

« On fait croire que l'on rétablit le bon sens, mais en réalité on ne fait pas grand-chose », déplore René Chiche, vice-président du syndicat Action et démocratie (CFE-CGC). Ces programmes réécrits en disent finalement peu sur les connaissances et les contenus. En revanche, comme les précédents, ils n'en finissent pas de définir des ob-

jectifs de compétences, poursuit le professeur de philosophie. Il y a cinquante ans, un programme tenait sur à peine deux pages ! » L'actuel texte sur le cycle CP-CE2 en compte vingt-cinq... « C'est le "prêt à enseigner". Le professeur, nourri des fiches de l'administration centrale, est réduit à un rôle d'exécutant », conclut René Chiche. Tout comme le Snaic, syndicat classé à droite, il regrette, l'absence de « repères

annuels de progressivité ». Derrière ce jargon, ce sont deux visions de l'école qui s'affrontent : d'un côté les partisans des « cycles » d'apprentissage de deux ou trois ans, de l'autre les défenseurs de repères annuels clairs pour les professeurs. Souhaités par Jean-Michel Blanquer, ces repères seront définis dans une « note de service » à venir, a précisé son ministère. Mais quelle sera leur portée réglementaire ?

« Les nouveaux programmes ressemblent à une revanche sur ceux de 2015 », dénonce le Snes, syndicat majoritaire du second degré. Même son de cloche à l'Unsa, qui a soutenu l'action de Najat Vallaud-Belkacem. « Il s'agit d'une réorientation idéologique, lance sa représentante, Claire Krepper. Le ministère s'accroche à de vieilles étiquettes grammaticales, simplement pour faire plaisir. C'est démagogique. » ■